

que le Grand Prieur de France lui a délivré d'une magnifique épée enrichie de diamans. On assure que le Roi & la Reine d'Espagne ont aussi remercié Sa Maj. à ce sujet, par une Lettre conçue en des termes pleins de reconnoissance.

IV. La dispense d'âge pour le mariage du Prince de Conti avec Mademoiselle de Chartres étant venuë de Rome, on regla d'abord la cérémonie de leurs épousailles, & le jour en fut aussi fixé. La Duchesse Doüairiere d'Orleans avec les Princesses ses filles, & la Princesse de Conti troisième Doüairiere, se sont renduës ici pour y être presentes. Par la dispense dont on vient de parler le Sr. Pere a donné à Mademoiselle de Chartres les noms de *Louise-Diane*, sous lesquelles elle fut baptisée solennellement le 19. après la Messe du Roi, par le Cardinal de Rohan, Grand-Aumônier de France: Ce fut le Roi qui fit en cette occasion la fonction de Parain, & la Princesse de Conti troisième Doüairiere, celle de Maraine. Le 21. au soir le Contrat de mariage du Prince de Conti & de Mademoiselle de Chartres fut signé par Leurs Majestés, & par tous les Princes & Princesses du Sang, & les fiançailles faites ensuite dans le Cabinet du Roi. Le Cardinal de Rohan leur donna le lendemain la benediction nuptiale dans la Chapelle de ce Château, en presence du Roi, de la Reine & de toute la Cour, qui parut à cette ceremonie avec une magnificence extraordinaire. L. M. souperent le soir en public. Les nouveaux mariés furent conduits après le repas dans leur Chambre du lit, où le Roi fit l'honneur au Prince de Conti de lui donner la chemise, & la Reine à la Princesse sa nouvelle Epouse. Le lendemain cet illustre couple reçut les complimens de L. M., de toute la Famille Royale, de même que des Princes & Princesses du Sang. Il se donna le